

ASSOCIATION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES COMMUNAUTÉS DE FRANCE

Association loi 1901 - 191, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS

COMPTE RENDU DU BUREAU DU VENDREDI 23 OCTOBRE 2009 *MNT - Paris*

Membres présents :

Pascal FORTOUL, Président
Jean-François DAUVERGNE, Trésorier
Patrice BRETON, Secrétaire
Martine POIROT, Vice Présidente chargée de l'inter région nord
Laurence BADEL, Vice Présidente
Jacques BOUYAT, Vice Président, délégué régional Bretagne
Patrick COUÉ, Vice Président
Philippe PASQUET, Vice Président, délégué régional Aquitaine
Hervé BOULLE, délégué régional Languedoc-Roussillon
Mathieu CHARTRON, délégué régional Franche-Comté
Hervé HERTZ, délégué régional Alsace
Philippe LEMAIRE, délégué régional Midi-Pyrénées
Frédéric PIN, délégué régional Rhone-Alpes
Alain ROUCHETTE, délégué régional Champagne-Ardennes
Philippe TREILLE, délégué régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Assistaient :

Laurence ANGLEYS, ADGCF, chargée du partenariat

Excusés :

Marie-Noëlle ANDURU, Michel BIRÉ, Anne-Claire CHOQUER, Jean-Charles De BELLY, Dominique GARNIER, Agnès GORI-RASSE, Pierre LORY-FORET, Bernard MERY, Patrick PHULPIN, Georges PAUCHARD, Jean-Paul VOGEL.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Préparation des journées nationales,
- Calendrier du 1^{er} semestre 2010,
- Université d'été 2010,
- Site Internet de l'association,
- Compte rendu de la rencontre avec Nicolas PORTIER.

5- Compte rendu de la rencontre avec Nicolas PORTIER :

Le compte rendu sera joint à ce compte rendu du Bureau.

La situation fait craindre une fragilité de l'intercommunalité et un repli sur les communes.

Pour l'université d'été, il demande un jumelage avec celle de l'ADCF, qui a lieu tous les deux ans.

Pour l'organisation administrative, prise en charge par Fabienne BOUCHER, il est important que le fichier de notre association soit géré en commun avec celui de l'ADCF ; il y a des possibilités de croisement.

Pour le secrétariat, nous constatons un problème car les invitations par mail ne sont pas suffisantes et le courrier ne suit pas ; l'ADCF a un routeur à Paris et les frais d'envoi nous sont facturés. Martine POIROT relève aussi la difficulté pour le secrétariat des inter régions. Nous avons besoin d'un secrétariat pour le suivi de nos activités.

Il faut faire l'inventaire de la situation et de nos besoins sur la gestion du courrier et des convocations.

Pour le Club des Agglos, il y avait au départ un partenariat entre les deux associations ; une rencontre est prévue pour fixer notre participation.

Sur la vie des régions, cela ne fonctionne que si une articulation entre les deux associations est mise en place. Il existe une difficulté pour l'ADCF de faire vivre ses régions ; elle doit s'appuyer sur ses élus régionaux pour organiser et dynamiser une réunion annuelle.

Philippe SCHMIDT et Fabienne BOUCHER s'occupent des régions à l'ADCF. Nos délégués régionaux doivent prendre contact avec eux pour une organisation commune. L'idée est d'organiser des réunions sur un même thème en deux parties : une première pour les DG puis la seconde en commune, élus et DG ; les DG seront moteurs avec l'ADCF de ces réunions une fois par an. Nous pouvons aussi prendre des initiatives. Mais il faut dissocier cette activité de notre propre fonctionnement.

Sur les groupes de travail, il y aura une mise en commun ; le but de l'ADCF est de stabiliser les groupes de réflexion car il lui manque un noyau stable et la présence des DG pourrait drainer cette stabilité.

L'ADCF est très sollicitée par des demandes d'avis sur les projets de loi et pour la commission des normes ; elle est demandeuse d'expertise en faisant appel à d'autres associations. C'est un appel du pied pour que l'ADGCF soit un partenaire en établissant une liste de référents compétents sur certains sujets. Nous demandons la liste des thèmes et nous solliciterons ensuite les membres de l'association ou leurs collaborateurs pour répondre à la demande, à travers l'ADGCF.

Il faudra un contrôle de l'association sur les réponses faites en son nom mais il s'agit essentiellement d'avis techniques.

Sur la mise en place d'un site Internet avec un extranet, cela est intéressant pour recueillir des avis et les diffuser. L'adcf abandonne MARCO et dit : si l'ADGCF met en place son extranet, l'ADCF est preneuse. Mais cela nécessite une animation du réseau et demande des moyens permanents. Le modèle économique est à construire mais quand notre propre site sera opérationnel.

4- Site Internet de l'ADGCF :

Il s'agit d'avoir un vrai site, évitant de sortir l'annuaire papier par exemple et avec un extranet associant l'ADGCF et l'ADCF, mais moyennant une condition financière, pour communiquer en interne et créer un forum.

Il faut une animation du site et des échanges. Il s'agit aussi de constituer une base de données diverses (par exemple, prix de l'eau, taux de TEOM,...)

Il nous faut organiser et définir le contenu et le volume puis fixer les moyens nécessaires : Jacques BOUYAT va travailler à sa définition. Les idées sont à lui communiquer.

Il faut aussi réorienter et transférer nos partenariats vers le site, et s'inspirer des sites existants (par exemple locjuris). Les réponses peuvent aussi venir d'experts associés.

1- Rencontres nationales :

Le 18 novembre, au Salon des Maires, de 9h30 à 11h30, rencontre sur la réforme territoriale, avec Frédéric LANDOT. Nous devons trouver une salle proche car le salon n'en dispose pas.

A 11h30, rencontre avec M. PERBEN pour un échange sur ce thème.

Le Bureau se réunira l'après midi.

Le 3 décembre à 14h, aux E.T.S, coproduction d'un atelier avec ADT INET sur le thème de la crise.

2- Rencontres au 1^{er} semestre 2010 :

3 thèmes sont envisagés :

- Service public d'aménagement local, avec la fédération des SEM,
- Mutualisation et politique d'achat avec l'UGAP,
- Redevance d'OM incitative.

Deux autres thèmes importants, à organiser à notre initiative, en relation avec le syndicat des DG, après adoption au parlement :

- Loi de finances 2010, le mercredi 2 au jeudi 3 février.
- Réforme territoriale.

Ces thèmes pourront ensuite être déclinés en région.

Les autres réunions seront programmées les 12 mars, 1^{er} avril, 20 mai et 11 juin. Ces réunions nationales seront suivies d'une réunion du Bureau.

Une réunion de coordination des délégués régionaux est programmée le 6 janvier, à Paris.

3- Université d'été :

Le retour du questionnaire donne un avis positif quasi unanime sur l'organisation tous les ans et sur le besoin d'un lieu identifié. Le Grand Bornant est intéressé mais n'obtient pas la majorité en raison de sa desserte ; la demande porte sur un lieu mieux desservi.

Le Bureau décide de conserver le Grand Bornant.

Le Bureau choisit les dates des 5 et 6 juillet 2010.

Nous devons fixer le thème d'ici trois mois ; une première idée : refonder les relations financières entre l'intercommunalité et les communes.

Sur l'organisation, doit-on conserver la plénière ou créer des ateliers, pour permettre une plus grande expression des collègues. Nous souhaitons aussi faire moins appel aux élus et garder des spécialistes extérieurs (conseil et universitaires). Notre université doit permettre un rapport et une production par la participation de spécialistes et des DG. La présence d'élus dépendra du thème choisi.

Nous ferons l'assemblée générale l'après-midi du 2^{ème} jour, plutôt que lors de la convention de l'ADGCF.

6- Participation à RuralTIC :

JPF prendra contact avec Jean-Pierre COTTAZ.

Il n'y a pas d'enthousiasme à y participer. Le partenariat n'apporte pas grand-chose.

Le Secrétaire,
Patrice BRETON